

Communiqué de L'Union locale CGT de Bobigny, de l'Union départementale CGT, de la coordination syndicale départementale des services publics, du syndicat CGT de l'OPH de Bobigny.

Nous découvrons avec inquiétude, que des inscriptions calomnieuses, diffamantes et insultantes ont été inscrites sur la porte du bureau de la CGT occupé par Nadia Giunta, déléguée syndicale CGT.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté ces agissements qui font régner un climat détestable déjà dégradé. Qui est traité de "voleuse et d'escroc", au singulier féminin, la déléguée syndicale ? Ces méthodes de voyous suite à des intimidations sont inadmissibles. Jamais, depuis que l'office existe, on a vu de tels comportements. La direction en a été informée immédiatement. On aurait pu s'attendre à une condamnation de sa part, elle est en charge de la protection de ses salariés. Il en est rien. Une plainte a été déposée.

Les élus CGT, toutes les instances de la confédération continuent et continueront à défendre l'intérêt des salariés, de l'office, du logement social et du service public en un mot de l'intérêt général. Rien ne pourra les dévier de leur mission.

Bobigny, le 28 mars 2017